

# Rapport d'activités 2009

## Contrat Urbain de Cohésion Sociale



Angers  
Trélazé  
et d'Agglomération

2007-2009



## SOMMAIRE

---

### INTRODUCTION

<b>Le contrat et ses objectifs</b>	page 3
<b>Le contexte présent</b>	page 4
<b>Le rapport d'activités</b>	page 5

### MISE EN ŒUVRE

<b>L'appel à projet</b>	page 6
<b>La démarche</b>	page 8
<b>Les instances</b>	page 11

### THEMATIQUES

	<b>page 16</b>
<b>Réussite et continuité éducative</b>	page 22
<b>Emploi et développement économique</b>	page 24
<b>Prévention de la délinquance et tranquillité publique</b>	page 26
<b>Santé</b>	page 28
<b>Habitat et cadre de vie</b>	page 30

### REPARTITION PAR THEMATIQUE, OBJECTIF ET QUARTIER

**page 31**

### TERRITOIRES

**page 33**

<b>Angers Loire Métropole</b>	page 34
<b>Trélazé</b>	page 35
<b>Angers</b>	page 37
Belle Beille	
Hauts de St-Aubin / St-Jacques / Verneau	
Monplaisir	
Deux Croix Banchais	
Roseaie / Justices	
Centre	
Ensemble ville	
Inter Quartiers	

<b>TEMPS D'ANALYSE PARTAGEE DU 11 JUIN 2010</b>	<b>page 42</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>page 44</b>
<b>Résumé des préconisations, perspectives et priorités</b>	page 45
<b>Pistes de réflexion pour un futur contrat</b>	page 51
<b>ANNEXE</b>	<b>page 52</b>
<b>Bibliographie et ressources documentaires</b>	

## INTRODUCTION

---

### **Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale : Une ambition commune pour un projet de développement social et urbain**

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale concourt à la réduction des inégalités et à l'égalité des chances pour les publics en situation de fragilité et de discrimination et concerne les territoires prioritaires des villes d'Angers et de Trélazé.

Lors de la signature du contrat le 19 mars 2007, les partenaires<sup>1</sup> se sont accordés sur l'importance d'une démarche d'évaluation qui vise à développer :

- La connaissance partagée du contexte local du contrat urbain de cohésion sociale ;
- L'évaluation des politiques publiques mobilisées au titre du CUCS : mesure des effets, des impacts des actions et de la cohérence des dispositifs concernés ;
- Les préconisations de réajustements en cours de contrat et de réorientations en fin de période 2007-2009.

---

<sup>1</sup> Etat, communauté d'agglomération Angers Loire Métropole, Ville d'Angers, CCAS de Trélazé, CAF de l'Anjou, Conseil Général Caisse des dépôts et consignation, Angers Habitat, Soclova, Logi Ouest, Val de Loire, Toit angevin

La démarche d'observation / évaluation a pour objectif principal **d'aider les élus et les décideurs dans leurs décisions d'adaptation ou de réorientation de leur action au regard des situations observées et des résultats obtenus.**

C'est dans ce cadre que s'inscrit ce **rapport d'activités.**

Ce bilan annuel reprend les éléments du contrat cadre et permet de montrer les réalisations, les principaux éléments de bilans des actions réalisées par les porteurs de projets et de rendre compte des moyens financiers, techniques et humains mobilisés.

Le gouvernement a tout d'abord décidé de prolonger d'une année supplémentaire - en 2010 - les CUCS conclus en 2007.

Par circulaire en date du 1<sup>er</sup> juillet 2010, les Contrats Urbains de Cohésion Sociale signés en 2007 ont été prorogés afin de donner le temps de préciser les conditions de la révision des zones urbaines sensibles et d'être en mesure de présenter un projet de loi au parlement en 2011.

## 5 Thématiques, 14 Objectifs, 2 Orientations

---

Pour la prise en compte de l'ensemble des besoins des quartiers prioritaires, des thématiques sont priorisées. Lorsque les besoins et les projets le nécessitent et afin d'éviter le morcellement, les opérateurs doivent dépasser ce cloisonnement.

La **citoyenneté et la participation des habitants** ainsi que la **lutte contre les discriminations** sont considérées comme transversales et à ce titre, utilisées comme critère de sélection des projets.

### 1- Réussite et continuité éducatives

**L'accès à la culture et à la pratique sportive** pour permettre la fréquentation durable des structures spécialisées par les habitants des territoires prioritaires.

**La continuité éducative pour renforcer la réussite scolaire** et développer un travail coopératif entre l'école, les parents et les opérateurs.

**Le soutien aux parents** pour les conforter dans leur rôle éducatif : en s'assurant que les plus fragiles bénéficient prioritairement des actions des politiques publiques et en renforçant la formation des acteurs éducatifs sur les situations de cumul de difficultés.

### 2- Emploi et développement économique

**L'accès à l'emploi** en levant les freins à l'embauche. A titre d'exemple, postes d'insertion pour les femmes, acquisition des savoirs de base...

**Une meilleure connaissance réciproque** des acteurs (entreprises, intermédiaires de l'emploi, intervenants sociaux, acteurs de proximité...).

### 3- Prévention de la Délinquance et Tranquillité publique

**La prévention de la récidive** à travers la création de stages de citoyenneté pour mineurs et majeurs.

**La tranquillité publique au quotidien** en renforçant prioritairement la médiation dans les situations de conflits localisés.

**La prévention des conduites à risques** (et plus spécifiquement la consommation excessive d'alcool) à travailler nécessairement en lien avec les acteurs de la thématique santé.

### 4- Santé

La mise en œuvre d'un **projet territorial de santé publique** à travers :

- Une **meilleure connaissance** des situations de santé, des ressources et des besoins locaux,
- Le **renforcement des compétences et de l'animation** des acteurs du territoire,
- **L'accès aux soins et à la prévention** des publics vulnérables.

### 5- Habitat et cadre de vie

**Le renforcement des liens entre les projets urbain et social.**

**La relance de la Gestion Urbaine de Proximité.**

**L'amélioration de la qualité de vie** au quotidien des habitants des territoires prioritaires avec une attention particulière aux initiatives des habitants.

## Le rapport d'activité

---

L'expérience du contrat de ville a mis en évidence le manque d'outils et de temps d'échange partagés autour du bilan annuel des réalisations menées au titre de ce dispositif. C'est pourquoi les signataires du CUCS ont souhaité dès 2007 renforcer leur approche tant en matière d'évaluation qu'en matière d'observation afin de s'assurer, pendant toute la durée du contrat et à son échéance, de la pertinence de leur action commune. Le présent rapport est un des outils de cette nouvelle démarche.

C'est un bilan annuel des réalisations qui permet de rendre compte des moyens financiers, techniques et humains mobilisés. Ce document s'appuie sur :

- le bilan des actions menées dans le cadre du CUCS pour chacune des thématiques. Il reprend ainsi les principaux éléments des bilans des actions réalisés par les porteurs de projets et s'enrichit des analyses et préconisations des instances thématiques.
- l'analyse des projets conduits pour chacun des territoires prioritaires. Elle s'appuie sur les rencontres "portraits de quartier" mises en place par les villes avec l'AURA
- le retour sur le temps d'analyse partagée du 11 juin 2010 et sur les ateliers qui s'y sont déroulés.
- les conclusions de l'étude SETEC Organisation (Evaluation du contrat urbain de cohésion sociale d'Angers, Trélazé et d'Agglomération 2007/2009).

## MISE EN ŒUVRE

---

### L'APPEL A PROJET

L'appel à projets est une démarche qui invite les opérateurs à proposer des projets qui s'inscrivent dans le cadre d'objectifs définis afin de répondre au mieux aux besoins observés et exprimés sur les territoires d'intervention.

Cet appel vise à guider et à soutenir les projets qui répondent aux objectifs du CUCS. Il prend en compte les améliorations apparues indispensables lors de la réalisation du bilan du contrat ville et ainsi souhaite **rendre plus lisibles et plus précis les objectifs** à atteindre.

A ce titre, il constitue le cadre unique des appels à projets de la politique de la ville.

Pour information, l'intégralité du CUCS signé le 19 mars 2007 peut être consultée et téléchargée à l'adresse suivante : <http://www.angersloiremetropole.fr> (domaines d'intervention > Solidarités > CUCS) ou auprès des équipes dédiées des villes d'Angers et Trélazé.

#### Qui peut répondre à l'appel à projets ?

Les associations, les collectivités et plus généralement les organismes à but non lucratif ou à gestion désintéressée.

#### Comment lire l'appel à projets ?

L'appel à projets unique du CUCS se compose de deux éléments : un dossier et des fiches mobiles.

- le dossier expose les modalités pratiques de mise en oeuvre et précise les thématiques constituant l'armature des projets attendus

- les fiches mobiles complètent ces éléments sous la forme d'appels à projets spécifiques ou de fiches d'information.

Les porteurs de projets doivent présenter des projets :

- qui répondent aux appels à projets spécifiques
- qui s'inscrivent dans les thématiques et les orientations du contrat, complétées éventuellement par des fiches d'information.

**Les signataires du CUCS financeront prioritairement les opérateurs qui déposent un projet dans le cadre des appels à projets spécifiques.**

De nouvelles fiches d'appels à projets spécifiques pourront être ajoutées en cours de contrat en fonction des besoins des territoires.

Le projet doit :

- répondre aux thématiques et orientations du CUCS ;
- se construire à partir d'une réflexion sur les besoins locaux en complémentarité des réponses existantes sur le territoire d'intervention ;
- se travailler avec le chef de projet/chargé de mission du territoire concerné ;
- s'appuyer sur les instances locales, les collectifs de personnes (utilisateurs, bénévoles, professionnels) qui sont associés, voire à l'initiative de la définition, de la production et de l'évaluation du projet ;

- s'inscrire dans une durée, les dates de début et de fin du projet devant être indiquées.

Sont privilégiées les actions à caractère innovant ou expérimental.

Est exclu de l'appel à projet le financement :

- du fonctionnement régulier des opérateurs ;
- des difficultés financières passagères ou chroniques ;
- des projets ayant déjà démarré.

### **Comment répondre à l'appel à projets ?**

Les opérateurs transmettent **par messagerie électronique** un dossier CERFA de demande de subvention :

- soit à la ville d'Angers

[cucs@ville.angers.fr](mailto:cucs@ville.angers.fr)

- soit au CCAS de Trélazé

[ccas@mairie-trelaze.fr](mailto:ccas@mairie-trelaze.fr)

qui sont **les points d'entrée unique** sur leur territoire.

Les deux communes se chargent ensuite de transmettre le dossier aux autres partenaires signataires.

Les projets, qui s'inscrivent dans une échelle territoriale plus large qu'une seule commune, peuvent être adressés indifféremment à l'une ou l'autre des communes.

Un accusé de réception précise les modalités administratives nécessaires à l'instruction des dossiers et indique, soit que la demande est recevable à l'instruction et fera l'objet ultérieurement d'une décision positive ou négative, soit que le dossier est irrecevable à l'instruction

**ATTENTION** : un nouveau formulaire CERFA n° 12156\*03 est entré en vigueur le 17 juin 2010. Il est accessible à l'adresse :

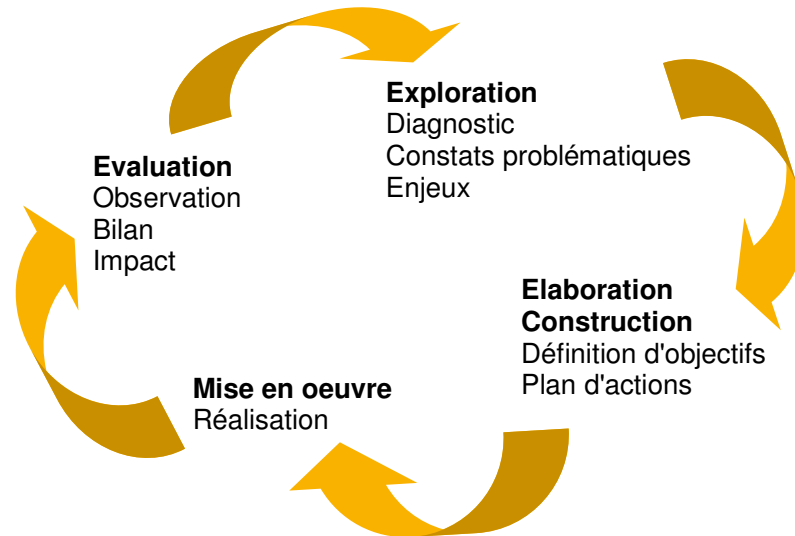
<http://vosdroits.service-public.fr/associations/R1271.xhtml>

ou par demande adressée à l'une des adresses ci-dessus.

## LA DEMARCHE DE PROJET

---

La démarche de projet prônée par les partenaires se décline à tous les niveaux d'intervention et s'inscrit dans la durée du contrat. Le schéma ci-contre présente les différentes étapes de cette démarche.



Les projets initiés dans le cadre de ce contrat doivent résulter d'un croisement entre orientations prioritaires et dynamiques territoriales.

Cette démarche est vérifiée lors de la réception et de l'instruction des projets. Pas toujours outillées pour mettre en place une démarche de projet formalisée et complète (les associations sont en effet souvent gérées par des bénévoles ou des salariés non formés au montage de projet), les associations ont été amenées, du fait du cadrage plus précis du CUCS par rapport au Contrat de Ville, à s'interroger sur la pertinence de leurs

projets par rapport aux besoins du public, aux outils à élaborer pour valoriser leurs actions (communication, évaluation), et aux moyens à développer pour faire évoluer des actions récurrentes. La formalisation de cette démarche nécessite cependant un accompagnement important de la part des professionnels des institutions signataires.

Un document<sup>2</sup> a été réalisé pour aider au mieux les opérateurs à s'inscrire dans cette démarche.

<sup>2</sup> Il vous est présenté à la page suivante.

**AIDE POUR DEPOSER ET FAIRE VIVRE UN PROJET DANS LE CADRE DU CUCS  
D'ANGERS TRELAZE ET D'AGGLOMERATION**

Mon projet s'inscrit dans la (les) thématiques :

- > **Je travaille avec le chef de projet /chargé de mission du territoire**
- > **Je peux demander à bénéficier de formations afin de m'aider dans l'élaboration de mon projet**

La démarche projet se décline en 4 phases :

**1<sup>er</sup> – Exploration : CONNAITRE POUR AGIR**

- A quels besoins et/ou demandes répond mon projet au regard de la connaissance et de l'analyse que j'ai du contexte et de l'environnement dans lequel il va se mettre en œuvre ?
- Ces besoins sont-ils déjà satisfaits, entièrement, partiellement ou pas du tout ?
- Avec quels acteurs puis-je travailler pour approfondir et partager l'analyse des besoins et ma connaissance du territoire ?

- > **J'utilise le tableau de bord des quartiers**
- > **Je m'appuie sur les instances locales et les collectifs de personnes**

**2<sup>ème</sup> – Elaboration : CONSTRUIRE POUR AGIR**

1. Que veux-je atteindre comme résultats à travers ce projet ? (amélioration, nouveautés, changements visés)
2. Quelles sont les conditions pour que le projet réussisse ?
3. Quels sont les objectifs de mon projet, ce que je souhaite faire ?
4. A qui s'adresse-t-il ? Public(s) concerné(s)
5. Je définis :
  - Les actions que je dois mettre en œuvre
  - La méthode employée
  - La durée du projet
  - Les Moyens (humains, matériels, financiers) requis pour garantir sa réalisation

- Les subventions sollicitées (que vont-elles financées ?)
- Le suivi et l'évaluation du projet

- > **J'identifie, je construis et développe les partenariats**
- > **Je valorise et mobilise les public(s) et plus particulièrement ceux en situation de fragilité et de discrimination dans la construction du projet**
- > **J'identifie les indicateurs pertinents pour évaluer mon projet**
- > **Je fournis un budget prévisionnel sur chaque année d'exercice si mon projet se déroule sur plusieurs années**

### 3<sup>ème</sup> - Mise en œuvre : **AGIR**

Je communique sur mon projet

### 4<sup>ème</sup> – Evaluation : **RECADRER, AMELIORER, ORIENTER**

- ✓ J'organise son suivi régulier pour s'assurer qu'il répond bien aux objectifs fixés
  1. Comment se déroule l'action ?
  2. Quelle est l'implication des partenaires ?
  3. Mes objectifs sont-ils atteints ? ...
- ✓ Je recadre mon projet si besoin
- ✓ Je rends compte de mon action auprès des partenaires
- ✓ Lors du bilan final j'évalue l'impact de l'action, son efficacité au regard des résultats attendus

- > **Je peux bénéficier d'une formation sur l'évaluation**
- > **Je réalise un bilan de mon projet en fin de chaque année civile**
- > **Je participe aux rencontres annuelles des porteurs de projets**

## ORGANISATION

---

### INSTANCES

#### COMITE DE PILOTAGE

Composition :

Chaque institution signataire désigne son représentant.

Selon les sujets traités à l'ordre du jour, peuvent être invitées les personnes qualifiées afin de rendre compte de leurs travaux, et/ou apporter un éclairage spécifique.

Principales décisions prises :

Il a validé le choix du cabinet et son cahier des charges pour l'évaluation finale 2007-2009 ; l'avenant pour la prolongation du CUCS en 2010

#### COMITE TECHNIQUE

**Egalement appelé « groupe de travail partenarial », c'est le lieu d'animation, de coordination, de suivi et d'évaluation technique du Contrat Urbain de Cohésion Sociale.**

Composition :

Les représentants des deux villes, d'Angers Loire Métropole, de l'Etat, du Conseil Général et de la Caf d'Anjou.

Principales décisions prises :

Lieu d'instruction financière des projets, il donne un avis sur les actions proposées par les associations et propose au comité de pilotage les montants de subvention. Il prépare les modalités d'instruction des projets. Il définit le cadre de l'évaluation et ses indicateurs. Il participe au pilotage des actions considérées comme structurantes.

## **INSTANCES THEMATIQUES**

---

Ces instances s'appuient essentiellement sur des commissions déjà existantes.

### Composition :

Les membres sont désignés par chaque institution. Les instances thématiques CUCS sont co-pilotées par un représentant des collectivités territoriales et par l'Etat ; introduisant par là même, le partenariat souhaité dans le CUCS.

### Principales décisions prises :

Ces rencontres sont des temps de partage d'informations, d'échanges autour des projets, et des lieux de réflexions et de propositions.

---

### **La mise en œuvre pour les partenaires :**

L'enjeu commun à tous les signataires du CUCS est de garantir la cohérence des différentes politiques publiques participant à la cohésion sociale. Il s'agit ainsi d'une mobilisation prioritaire sur les enjeux définis dans ce cadre des crédits de droit commun des signataires.

### **L'Etat**

La mise en place du CUCS avait engendré, en 2007, une réflexion du Préfet qui avait souhaité construire une instance de concertation, pour chaque CUCS, entre services de l'Etat. Cette concertation a pris des formes différentes selon le CUCS, mais a évolué pour tenir compte de l'environnement administratif ou thématique. A titre d'exemple, la

thématique prioritaire "emploi" a conduit à des réunions départementales - et non plus par CUCS - des services concernés. Par ailleurs, la nomination des délégués du Préfet a amené des rencontres régulières entre sous-préfets, délégués du Préfet et service de la Préfecture en charge de la politique de la ville. Cette organisation était transitoire dans l'attente de la création de la Direction départementale de la cohésion sociale, créée au 1<sup>er</sup> janvier 2010 et que le service politique de la ville de la Préfecture a intégré. Une nouvelle organisation va se dessiner avec la réforme de l'Etat au niveau local (départemental et régional) sachant que l'animation et le pilotage des dispositifs « politique de la ville » (CUCS, réussite éducative, mesures « Dynamiques Espoir Banlieues ») continuent à relever de la compétence du bureau politique de la ville, qui reste la

délégation territoriale de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ACSé).

**Les délégués des préfets** : Dans le cadre de la « Dynamique espoir banlieues », ont été créés dans 350 quartiers prioritaires des postes, à temps complet, de délégué du Préfet, en remplacement des délégués de l'Etat qui exerçaient cette activité à temps partiel [pour le CUCS d'Angers-Trélazé, un seul poste de délégué du Préfet à raison de 2 jours par semaine].

Pour le Maine-et-Loire, quatre quartiers du CUCS d'Angers-Trélazé et d'agglomération sont classés en quartier DEB : Belle-Beille, Hauts de Saint-Aubin et Monplaisir à Angers, Les Plaines-Petit-Bois à Trélazé. Ainsi, 4 postes de délégué du Préfet ont été créés en Maine-et-Loire, postes pourvus par des agents de la fonction publique.

En accord avec les élus locaux, le Préfet a décidé d'élargir le champ d'action territoriale des délégués du Préfet à tous les quartiers non classés Dynamique Espoir Banlieues, mais bénéficiant d'un contrat urbain de cohésion sociale. C'est ainsi que le quartier de la Roseraie et les quartiers de rang 2 et 3 du CUCS d'Angers-Trélazé, ainsi que les CUCS de Cholet et de Saumur bénéficient de la présence des délégués du Préfet depuis mars 2009.

Ils sont dotés d'un rôle de coordination, d'alerte et de proposition pour une action renforcée des services de l'Etat. En appui aux sous-préfets, le délégué du préfet a principalement pour mission :

- d'animer au quotidien l'ensemble de la politique de la ville de l'État, par le suivi précis des actions engagées au titre de la dynamique Espoir banlieues

- de coordonner, pour l'État, le suivi et la programmation annuelle des CUCS (Contrats urbains de cohésion sociale) : définition des objectifs annuels, etc.

- de mettre en place tout système de suivi, d'évaluation ou de veille sociale sur le quartier (participation aux points d'étapes des projets ANRU - Agence nationale pour la rénovation urbaine -)

- d'être l'interlocuteur de l'ensemble des acteurs présents sur le quartier, afin d'améliorer la connaissance des difficultés rencontrées et de soumettre des propositions d'évolution au préfet

### La ville d'Angers

Lors du passage du contrat de ville au contrat urbain de cohésion sociale, la Ville d'Angers a effectué un travail interne important en transférant 600 000 € des subventions allouées au titre du Contrat de ville, dont la reprise de 117 296 € versées par l'Etat FIV, de la mission contrat de ville vers les différentes directions en charge des politiques publiques de droit commun (vie associative, action sociale, éducation, culture, sport, santé, prévention de la délinquance, ...). Cette démarche a été gratifiante pour les opérateurs concernés qui ont perçu la pérennisation de leurs actions comme une reconnaissance de leur mobilisation et des efforts réalisés.

De plus, ce choix politique délibéré opéré par la Ville a permis de libérer une partie de l'enveloppe des fonds d'Etat labellisés « politique de la ville », enveloppe qui était

largement absorbée chaque année dans la reconduction des projets. Ainsi la ville a contribué à redonner tout leur sens aux crédits d'Etat en les rendant partiellement disponibles à nouveau pour de l'expérimentation et de l'innovation.

La mise en place du CUCS, ainsi que le développement de la politique municipale territorialisée ont été l'occasion :

- d'envisager en interne d'autres fonctionnements : équipe élargie, référent par service ...
- de créer de nouvelles modalités d'instruction interne des projets.

Il s'agit ainsi d'une nouvelle organisation croisant public, thématique, et territoire :

#### La mission cohésion sociale :

C'est une entrée unique des projets déposés dans le cadre de l'appel à projets unique. Elle représente également un appui méthodologique et un soutien financier aux projets qui s'inscrivent dans les orientations du CUCS. Elle est mobilisée sur la coordination d'une équipe de chefs de projet et sur l'animation d'une équipe projet composée des référents territoriaux et des services thématiques. La mission est en relation permanente avec l' élu à la politique de la ville et avec les autres référents CUCS des institutions signataires.

#### Les pôles de territoire :

Favorisant l'accès aux services publics de proximité pour les habitants, assurant une veille permanente des espaces collectifs, coordonnant les interventions municipales (à travers la mise en réseau des agents, et la constitution d'équipe locale municipale) et partenariales à l'échelle du territoire, ils sont les interlocuteurs des associations, et à ce titre référents des associations bénéficiant d'agrément ou prestation

locale CAF. Ils sont garants du projet de territoire qui est pour la Ville, une priorité d'intervention dans le cadre de son projet d'administration rénovée et de participation des angevins à la vie municipale. Enfin, ils sont responsables, en prenant appui sur les chefs de projet, de la mise en place, de l'animation et du suivi des projets développés dans le cadre du CUCS, ainsi que de leur cohérence et complémentarité.

#### Les services thématiques :

Ces services sont responsables et garants de leur politique sectorielle. Ils assurent le pilotage et le suivi des associations relevant de leurs champs d'intervention. Accompagnant, et/ou contribuant aux projets relevant de leurs compétences, ils instruisent au préalable le projet au regard des critères de sa politique sectorielle (droit commun) avant de l'instruire dans le cadre des critères du CUCS. Ce sont les interlocuteurs privilégiés des porteurs de projets inter quartiers, ou intercommunaux relevant de leur secteur. Ils mobilisent les professionnels de terrain et sont impliqués dans la mise en œuvre du CUCS, chaque service définit un axe de travail et/ou projet qu'ils souhaitent mener prioritairement dans ce cadre. Les référents des services peuvent être également animateurs d'un dispositif (VVV, REAAP, CLAS ...) et à ce titre ils reçoivent les projets qui y émargent et en assurent le suivi technique. Ils travaillent en collaboration étroite avec la personne ressource chargée de l'observation et de l'évaluation. Ils sont les référents privilégiés auprès des autres partenaires, et de la Mission Cohésion Sociale.

#### **La ville de Trélazé**

Le passage du Contrat de Ville au Contrat Urbain de Cohésion Sociale s'est

caractérisé, à Trélazé, par une mise à plat des objectifs d'intervention priorisés au niveau local et une redéfinition des relations entre porteurs de projet et municipalité.

Une démarche d'accompagnement renforcé, impulsée par les élus et mise en oeuvre par l'équipe Développement Social du CCAS, a permis de conforter les actions répondant directement aux problématiques du territoire, de redéfinir les objectifs de celles inscrites depuis longtemps dans les dispositifs de Politique de la Ville, voire d'accompagner la sortie de ces dispositifs pour les actions ne répondant plus aux orientations prioritaires.

L'importance de cet accompagnement dépend à la fois des enjeux qui se posent à chaque association dans son repositionnement vis à vis des dispositifs de la Politique de la Ville, et de ses moyens / capacité à élaborer de nouveaux projets répondant aux besoins des publics et des territoires ciblés.

Il dépend aussi de la capacité de l'association à se conformer aux objectifs de la politique de la ville, à formaliser ses projets et à définir le budget nécessaire. Les associations les plus récentes et petites sont invitées, dans un premier temps, à déposer un projet dans le cadre du Fonds d'Initiatives Citoyennes pour se familiariser avec les procédures de dépôt de demande de subvention, de compte rendu, etc. avant de s'inscrire dans la démarche, plus exigeante du CUCS.

L'accompagnement se fait essentiellement sur les aspects méthodologiques et financiers, le choix de la pédagogie revenant à l'association en fonction de sa philosophie (enjeu de l'accompagnement

dans le cadre du CUCS : accompagner chaque association en fonction de son objectif associatif premier, en évitant que le choix de s'inscrire dans la politique de la ville aboutisse à un « reniement » de cet objectif associatif) ; la question des partenariats et de l'inscription de l'action dans l'offre locale d'animations est aussi régulièrement évoquée.

La Ville de Trélazé a fait le choix de ne pas créer des instances spécifiques au CUCS, mais de s'appuyer sur les instances existantes comme lieux de réflexion et de définition d'actions pertinentes et partenariales. La démarche individualisée engagée avec chaque association s'accompagne ainsi de la mobilisation des instances locales existantes comme lieux de réflexion et de définition d'actions pertinentes et partenariales :

- les instances du Programme de Réussite Educative
- le Collectif Santé
- la Commission Insertion-Emploi
- la Commission petite enfance
- la Commission actions éducatives périscolaires dans les écoles
- le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
- la Commission Jeunesse

## Thématiques

---

- Réussite et continuité éducatives
- Emploi et développement économique
- Prévention de la délinquance et tranquillité publique
- Santé
- Habitat et cadre de vie

Pour la prise en compte de l'ensemble des besoins des quartiers prioritaires, des thématiques ont été priorisées. Cependant, lorsque les besoins et/ou les projets le nécessitent et afin d'éviter le morcellement, ce cloisonnement doit être dépassé. En effet, à titre d'exemple, la thématique santé invite à se rapprocher de la thématique prévention de la délinquance et tranquillité publique sur la question notamment des addictions.

La lutte contre les discriminations et la citoyenneté sont par définition des orientations transversales qui doivent être prises en compte dans les thématiques identifiées.

Pour chacune des thématiques sont identifiés des faits marquants, et rappelés les objectifs qui la déclinent, viennent ensuite la présentation et la répartition des financements des partenaires.

## Éléments généraux communs à l'ensemble des thématiques

### CUCS

Le CUCS se compose de 5 thématiques prioritaires et totalise 3.424.199 € de soutien des partenaires signataires du CUCS aux actions répondant aux objectifs du CUCS.

Réussite et Continuité Educative	Emploi et Développement Economique	Prévention de la Délinquance et Tranquillité Publique	Santé	Habitat et Cadre de Vie
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 84 projets</li> <li>• 45 porteurs de projets</li> <li>• 842.401 € de financement partenaires du CUCS</li> <li>• projets permettant un accès à la culture, favorisant les relations parents-enfants...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 14 projets</li> <li>• 11 porteurs de projets</li> <li>• 756.985 € de financement partenaires du CUCS</li> <li>• projets liés à la mobilité, aux savoirs de base, à la revalorisation de l'identité...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 projets</li> <li>• 8 porteurs de projets</li> <li>• 790.551 € de financement partenaires du CUCS</li> <li>• projets liés à la prévention de la récidive, la tranquillité publique...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 14 projets</li> <li>• 12 porteurs de projets</li> <li>• 418.217 € de financement partenaires du CUCS</li> <li>• projets liés au mieux être des personnes, à la promotion et à la prévention de la santé...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 60 projets</li> <li>• 33 porteurs de projets</li> <li>• 264.841 € de financement partenaires du CUCS</li> <li>• projets liés à des temps festifs, à la qualité de vie, à la dynamique de quartiers...</li> </ul>

§ Le tableau ci-dessus montre la disparité qui existe entre les cinq thématiques identifiées : le nombre d'actions est très inégal entre les thématiques. Deux thématiques concentrent à elles seules 79% des projets : « la réussite et continuité éducatives » et « l'habitat et cadre de vie ». Il est important de prendre du recul par rapport à cette répartition. Les projets peuvent être en effet moins nombreux mais concerner plus de personnes.

§ Cependant, la répartition des financements des partenaires ne suit pas automatiquement le nombre de projets. L'emploi et le développement économique, bien qu'étant la thématique concentrant le moins de projets, bénéficie de 22% des financements des partenaires signataires du CUCS. Les projets qui sont réalisés dans ce cadre couvrent en effet une plus grande échelle (ils sont souvent réalisés sur le territoire d'Angers Loire Métropole).

## Les territoires d'intervention

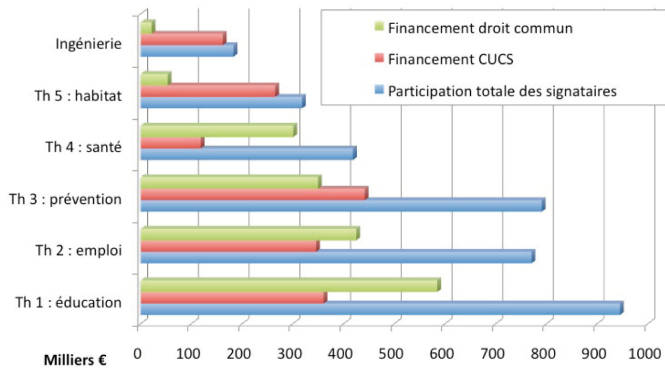
### CUCS

Le CUCS soutient des actions se déroulant sur les quartiers prioritaires ou accueillant un public majoritairement originaire de ces territoires.

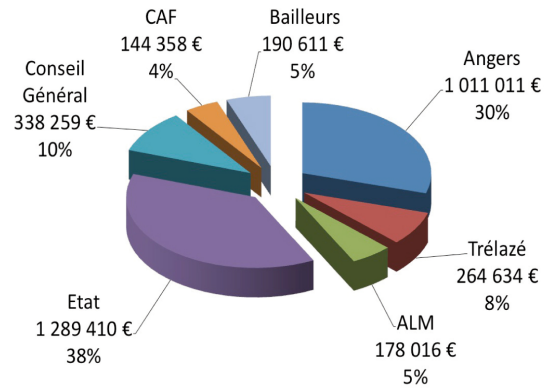
Angers	Trélazé	Angers Loire Métropole
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 131 projets</li> <li>• 52 porteurs de projets</li> <li>• 1.842.077 € de financements des partenaires du CUCS</li> </ul> <p style="text-align: center;">↙ Dont 916.011 € de financements CUCS spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Répartition des projets par thématique :             Education &gt; 62            Emploi &gt; 6            Prévention &gt; 3            Santé &gt; 7            Habitat &gt; 53</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 27 projets</li> <li>• 18 porteurs de projets</li> <li>• 464.338 € de financements des partenaires du CUCS</li> </ul> <p style="text-align: center;">↙ Dont 318.774 € de financements CUCS spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Répartition des projets par thématique :             Education &gt; 17            Emploi &gt; 2            Prévention &gt; 2            Santé &gt; 1            Habitat &gt; 5</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 23 projets</li> <li>• 15 porteurs de projets</li> <li>• 1.000.560 € de financements des partenaires du CUCS</li> </ul> <p style="text-align: center;">↙ Dont 339.449 € de financements CUCS spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Répartition des projets par thématique :             Education &gt; 6            Emploi &gt; 6            Prévention &gt; 5            Santé &gt; 6</li> </ul>

## Les financements des partenaires du CUCS

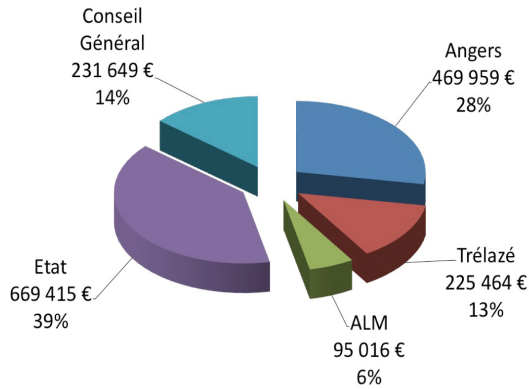
**Répartition des financements : totaux, Cucs et droit commun**



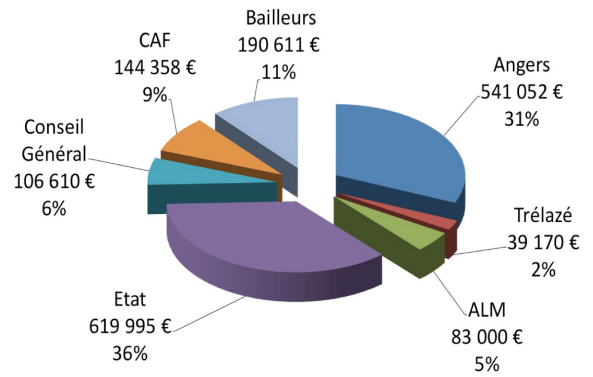
**Répartition de la participation des signataires**



**Part de participation CUCS**



**Part de participation droit commun**



## Répartition des financements CUCS et du nombre de projets par thématique et objectif

Th 1	Réussite et continuité éducatives	- L'accès à la culture et à la pratique sportive - La continuité éducative pour la réussite scolaire - Le soutien aux parents	360 523 €	84	Obj 1 : 47 Obj 2 : 13 Obj 3 : 24	268 147 € 14 702 € 77 674 €
Th 2	Emploi et développement économique	- L'accès à l'emploi - La meilleure connaissance réciproque des acteurs	345 617 €	14	Obj 1 : 14 Obj 2 : 0	345 617 € ---
Th 3	Prévention de la délinquance et tranquillité publique	- La prévention de la récidive - La tranquillité publique au quotidien - La prévention des conduites à risques	441 297 €	10	Obj 1 : 7 Obj 2 : 3 Obj 3 : 0	54 156 € 387 141 € ---
Th 4	Santé	- Une meilleure connaissance des situations de santé, des ressources et des besoins locaux - Le renforcement des compétences et de l'animation - L'accès aux soins et à la prévention	117 817 €	14	Obj 1 : 1 Obj 2 : 5 Obj 3 : 8	19 500 € 15 190 € 83 127 €
Th 5	Habitat et cadre de vie	- Le renforcement des liens entre les projets urbain et social - La relance de la Gestion Urbaine de Proximité - L'amélioration de la qualité de vie	264 841 €	60	Obj 1 : 1 Obj 2 : 0 Obj 3 : 59	4 740 € --- 260 101 €

## Pérennité et durée des projets

	Total projets	Projets ponctuels	Projets pérennes	Sur année civile	Sur année scolaire	Durée moyenne (mois)
Th 1 : Réussite et continuité éducatives	84	21	63	65	19	10,0
Th 2 : Emploi et développement économique	14	5	9	13	1	8,8
Th 3 : Prévention de la délinquance et tranquillité publique	10	1	9	10	0	11,1
Th 4 : Santé	14	9	5	12	2	9,4
Th 5 : Habitat et cadre de vie	60	35	25	56	4	8,2
<b>TOTAL DES ACTIONS</b>	<b>182</b>	<b>71</b>	<b>111</b>	<b>156</b>	<b>26</b>	<b>9,0</b>

## Plages de financement et de budget total des projets

	Nbre de projets	Montants	Financement CUCS				Budget du projet			
			0 €	< 4 k€	4 k€ <> 20 k€	> 20 k€	n.r.	< 6 k€	6 k€ <> 30 k€	> 30 k€
Th 1 : Réussite et continuité éducatives	84	842 401 €	4	21	49	10	10	13	41	20
Th 2 : Emploi et développement économique	14	756 985 €	0	3	6	5	2	3	3	6
Th 3 : Prévention de la délinquance et tranquillité	10	790 551 €	0	0	3	7	2	0	3	5
Th 4 : Santé	14	418 217 €	1	5	4	4	0	4	4	6
Th 5 : Habitat et cadre de vie	60	264 841 €	6	26	25	3	29	6	19	6
<b>TOTAL DES ACTIONS</b>	<b>182</b>		<b>11</b>	<b>55</b>	<b>87</b>	<b>29</b>	<b>43</b>	<b>26</b>	<b>70</b>	<b>43</b>

N.B. : La CAF et les bailleurs ne distinguent pas les crédits spécifiques des crédits de droit commun. Dès lors, les sommes allouées sont intégrées au montant «hors CUCS». Les dépenses d'ingénierie n'étant pas ventilées, elles ne rentrent pas dans les calculs des ratios par thématique.

**Les bilans des actions menées en 2009 sont la synthèse des bilans Cerfa établis par les opérateurs. Ils sont présentés par thématique et indiquent le nombre de projets et leur répartition par objectif. Les montants pris en compte sont des crédits CUCS.**

## REUSSITE ET CONTINUITE EDUCATIVE

---

Trois orientations sont distinguées :

- **L'accès à la culture et à la pratique sportive** pour permettre la fréquentation durable des structures spécialisées par les habitants des territoires prioritaires.  
> 47 projets, 268.147 €
- **La continuité éducative** pour renforcer la réussite la réussite scolaire et développer un travail coopératif entre l'école, les parents et les opérateurs.  
> 13 projets, 14.702 €
- **Le soutien aux parents** pour les conforter dans leur rôle éducatif : en s'assurant que les plus fragiles bénéficient prioritairement des actions des politiques publiques et en renforçant la formation des acteurs éducatifs sur les situations de cumul de difficultés.  
> 24 projets, 77.674 €

### Synthèse

Au total 84 projets ont été menés par 45 opérateurs avec un financement de 360.523 €. Des projets essentiellement pérennes (75%), aux budgets pour la plupart inférieurs à 20.000 € et conduits sur l'année civile (80%). Forte de 46% de l'ensemble des projets CUCS, cette thématique repose beaucoup sur les maisons de quartiers qui en portent la moitié.

### Résultats des bilans

- Accès à la culture : l'aide aux pratiques amateurs et l'éveil artistique prédominant dans les objectifs des projets, plus que la fréquentation durable des structures professionnelles. Les partenariats avec les équipements culturels et sportifs manquent de lisibilité.
- La culture est utilisée ici comme outil générateur de lien social.
- Les actions en lien avec la réussite scolaire (CLAS : de l'ordre de 400 enfants et jeunes concernés) mobilisent fortement l'implication des parents ; les relations avec les écoles sont peu évoquées
- Les animations familiales (ateliers enfants parents, sorties familiales,...) concernent 90% des projets de l'objectif 3. Valorisation et promotion des parents sont des éléments forts des projets.
- Les projets en direction des jeunes (VVV) s'inscrivent majoritairement dans l'objectif 1.

### Public

- Agé principalement de 6 à 16 ans.
- De plus en plus de jeunes de moins de 12 ans sur l'espace public avec des comportements «déstabilisants» pour les professionnels.

### Analyse – Evaluation

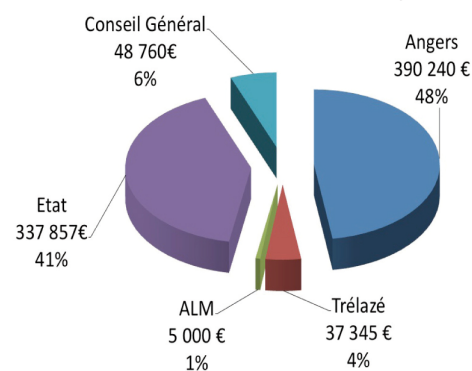
- On constate un grand désarroi des parents face aux problèmes de scolarité de leurs enfants.
- Les opérateurs rencontrent une difficulté croissante à se mettre en relation avec les habitants ; il y a toujours plus de nécessité d'«aller vers» eux et d'intervenir sur l'espace public.
- De nombreuses actions peuvent sembler juxtaposées ; le partenariat n'est pas toujours visible et explicite.
- La mise en place d'une instance de coordination (ex : commission actions éducatives périscolaires dans les écoles de Trélazé) génère une plus-value forte des actions.
- Il est difficile de mesurer l'impact des projets : les seuls indicateurs disponibles concernent le champ scolaire.

### Perspectives

- Le renforcement du partenariat semble primordial.
- Au-delà des perspectives de reconduction des actions, quelques opérateurs angevins envisagent de mettre en place un travail sur les liens fracture numérique / addiction aux «écrans».

### Les financements des partenaires financiers du CUCS

Financement total de la thématique 1



## EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

---

Deux orientations sont distinguées :

- **L'accès à l'emploi** en levant les freins à l'embauche.  
> 14 projets, 345.617 €
- **Une meilleure connaissance réciproque des acteurs** (entreprises, intermédiaire de l'emploi, intervenants sociaux, acteurs de proximité...)  
> aucun projet en 2009

### Synthèse :

Au total 14 projets ont été menés par 11 opérateurs avec un financement de 345.617 €. Des projets souvent pérennes (64%), aux budgets pour la plupart supérieurs à 6.000 € - voire à 30.000 € (43%) - et conduits sur l'année civile (93%). Comportant peu de projets (8% de l'ensemble), la thématique emploi mobilise néanmoins 20% des financements ; aucune action n'a répondu aux attentes du second objectif.

### Résultats des bilans

- 3 projets sur la «mise à l'emploi» et 11 sur l'accès à l'emploi (dont 9 en réponse à l'appel à projet «lever les freins à l'embauche») qui s'inscrivent dans un processus d'accompagnement dans les parcours vers l'emploi.
- Les actions contribuent aux politiques de droit commun de l'emploi mais permettent aussi d'innover et d'expérimenter (20h chrono, Jobs Divers, Relais pour l'emploi, Coup de Pouce Solidaire)

### Public

- Essentiellement jeunes de 18 à 25 ans, sans qualification et avec un déficit de savoirs de base

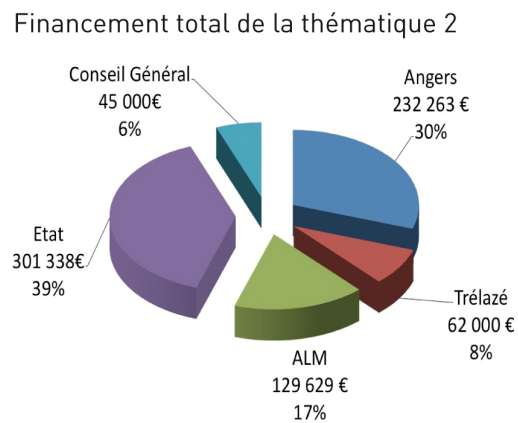
### Analyse – Evaluation

- Des projets expérimentaux qui permettent un renforcement des collaborations
- Un partenariat pas toujours visible sur les quartiers
- La souplesse des outils et la bonne réactivité de la réponse produisent un effet avéré de dynamisation, et de remotivation
- Il est difficile de mesurer l'impact sur l'emploi durable - Les capacités d'accueil sont jugées insuffisantes, une grande partie des actions fonctionne avec des listes d'attente.
- La situation actuelle de l'emploi (crise économique) pénalise fortement les résultats et l'impact des projets.

### Perspectives

- Accompagnement de proximité des demandeurs d'emploi dans leurs recherches (RPE Trélazé, club de chercheurs d'emploi...)
- La relance de l'objectif 2 est nécessaire
- pas ou peu d'animation de la thématique sur les quartiers alors que la préoccupation est forte.

### Les financements des partenaires financiers du CUCS



## PREVENTION DE LA DELINQUANCE ET TRANQUILITE PUBLIQUE

---

Trois orientations sont distinguées :

- **La prévention de la récidive** à travers la création de stages de citoyenneté pour mineurs et majeurs.  
> 7 projets, 54.156 €
- **La tranquillité publique** au quotidien en renforçant prioritairement la médiation dans les situations de conflits localisés.  
> 3 projets, 387.141 €
- **La prévention des conduites à risque** (et plus spécifiquement la consommation excessive d'alcool) à travailler nécessairement en lien avec les acteurs de la thématique santé.  
> aucun projet en 2009

### Synthèse :

10 projets ont été menés, pour cette thématique, par 8 opérateurs différents avec un financement de 441.297€.

Des projets pérennes à 90%, aux budgets pour la plupart supérieurs à 20.000€ et qui tous ont été conduits sur l'année civile.

Une majorité de projets concernent la prévention mais ce sont les actions autour de la tranquillité publique - principalement les correspondants de nuit - qui « pèsent » 88% du budget de la thématique et 23% du total des financements CUCS.

### Résultats des bilans

- La majorité des actions s'inscrivent dans la prévention de la récidive (mesures de responsabilisation, Maison d'arrêt, ...)
- Les stages de citoyenneté, initiés dans le cadre du CUCS, se poursuivent tout en émergeant au FIPD (Fonds d'intervention de prévention de la délinquance).
- Il s'agit pour l'essentiel d'actions structurantes qui viennent renforcer les politiques de droit commun, voir y « suppléer ».
- Les Correspondants De Nuit (CDN) d'Angers et de Trélazé participent, à travers leurs interventions de médiation, à la tranquillité publique sur 4 quartiers prioritaires
- La prévention des conduites à risque est largement abordée dans les projets tels que VVV (Ville Vie Vacances) en direction des jeunes : prévention routière, conduites addictives, conduites à risques...

### Public

- Détenus, sortants de prisons, mineurs primo-délinquants
- Habitants des quartiers

### Analyse - Evaluation

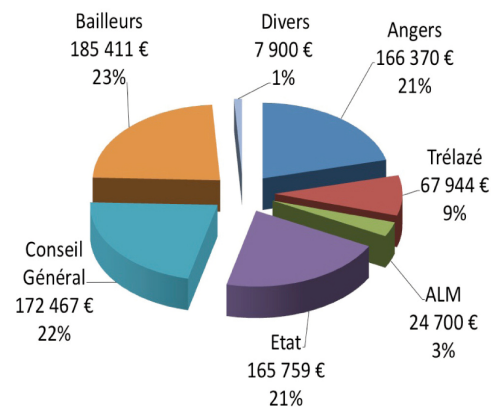
- Bon retour sur les correspondants de nuit et sur toutes les actions en général - Le résultat des stages de citoyenneté est très encourageant (pas de récidive à ce jour sur les 40 stagiaires majeurs 2008 et 2009)
- La participation des habitants (information, sensibilisation, concertation) est peu sollicitée
- cellules de veille fréquentes et efficaces sur les quartiers d'Angers
- animation active et partenariale de la thématique sur Trélazé.

### Perspectives

- Il faut accentuer l'animation participative de cette thématique sur les cinq quartiers d'Angers.

## Les financements des partenaires financiers du CUCS

Financement total de la thématique 3



## SANTE

---

Trois orientations sont distinguées à travers la mise en œuvre d'un projet territorial de santé publique :

- Une **meilleure connaissance des situations de santé**, des ressources et des besoins locaux.  
> 1 projet, 19.500 €
- Le **renforcement des compétences** et de l'animation des acteurs du territoire.  
> 5 projets, 15.190 €
- L'**accès aux soins** et à la prévention des publics vulnérables.  
> 8 projets, 83127 €

### Synthèse

La thématique santé compte 14 projets qui ont été menés par 12 opérateurs avec un financement de 117.817 €.

Des projets souvent ponctuels (60%), aux budgets très divers (de 2.500 € pour un projet de prévention des conduites addictives à 250.000 € pour le SAMU social) et principalement conduits sur l'année civile (85%).

La thématique santé mobilise seulement 7% des financements CUCS totaux.

### Résultats des bilans

- Les projets sont essentiellement développés autour des problématiques de la prévention, et de la promotion de la santé (activités physiques, alimentation,...) et de la formation des acteurs.
- Les actions se déroulent majoritairement à l'échelle des villes et/ou de l'agglomération.
- Il existe des collectifs santé sur chacun des quartiers
- La mise en place des médiateurs santé (Aptira) a été repérée comme projet innovant.

### Public

- Les publics en errance (SDF, jeunes...)
- les habitants des quartiers fréquentant les associations
- Les publics éloignés de la prévention

### Analyse – Evaluation

- Peu ou pas d'actions de quartier (celles-ci sont prises en charge par les collectifs santé, et financées dans le cadre du droit commun)

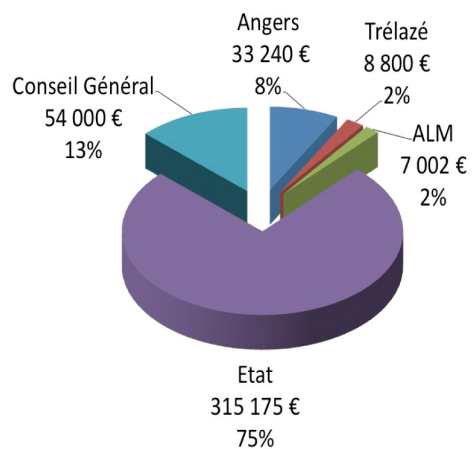
- Récurrence de la question du bien-être individuel
- Regain d'intérêt pour les groupes d'expression et groupes de parole (rythmes familiaux, soutien psychologique, alcoolisme, ...)
- Un poids fort des actions en faveur des publics en errance

### Perspectives

- Mise en place d'un plan local de santé sur Angers
- Mise en oeuvre du plan local de santé sur Trélazé
- Sensibilisation des jeunes sur les rythmes de vie (repas, sommeil, ...)

### Les financements des partenaires financiers du CUCS

Financement total de la thématique 4



## HABITAT ET CADRE DE VIE

---

Trois orientations sont distinguées :

- Le **renforcement des liens** entre les projets urbain et social.  
> 1 projet, 4.740 €
- La **relance de la GUP**, Gestion Urbaine de Proximité.  
> réalisation de diagnostics en marchant initiés et financés par l'ACSé pour les quartiers Dynamique Espoir Banlieues (soit les quartiers Hauts de St Aubin, Belle Beille et Monplaisir à Angers ; Les Plaines petit Bois à Trélazé). Cette relance va conduire à l'écriture des nouvelles chartes GUP.
- L'**amélioration de la qualité de vie** au quotidien des habitants des territoires prioritaires.  
> 59 projets, 260.101 €

### Synthèse

60 projets ont été menés, pour la thématique habitat et cadre de vie, par 33 opérateurs différents avec un financement de 264.841 €.

Des projets souvent ponctuels (58%), aux budgets pour la plupart de taille moyenne et qui ont été conduits à 85% sur l'année civile.

Tous les projets sauf un concernent l'amélioration de la qualité de vie.

Il faut ajouter à ces projets montés dans le cadre de l'appel à projet unique, des actions légères de courte durée :

- 81 actions ponctuelles menées par les habitants et les associations avec l'aide financière du FPH (fonds de participation des habitants).
- 26 opérations fonds d'initiative locale (FIL - ville d'Angers)

### Résultats des bilans

- Les projets se déclinent sous des formes variées : animations de quartier, accès aux services, amélioration du logement, information-concertation, accès aux droits, lutte contre les isolements, vivre ensemble
- Une attention toute particulière est portée sur l'animation et l'appropriation de l'espace public et du cadre de vie
- La valorisation des habitants et la contribution à l'image positive des quartiers sont des objectifs récurrents

### Public

- Grande mixité des publics (volonté affichée)

- Personnes âgées, isolées

### Analyse - Evaluation

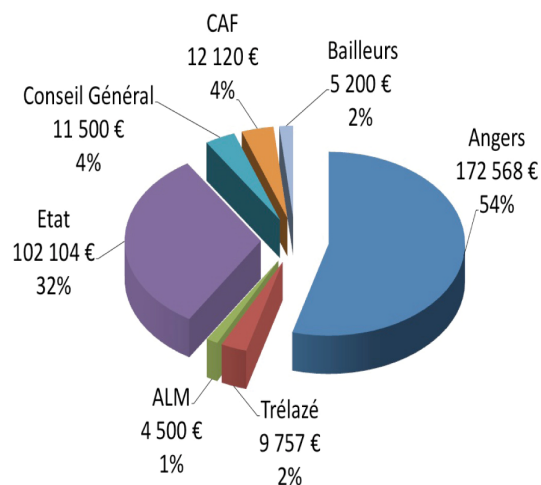
- Une thématique jugée très dynamique avec des initiatives multiples et un bon partenariat

### Perspectives

- La mise en place d'un Fonds d'initiative citoyenne à Trélazé
- L'accompagnement de la fin de l'opération de rénovation urbaine (ORU) et le soutien à la dynamique de développement social dans le quartier rénové de Trélazé
- La mobilisation des habitants, et plus particulièrement à travers le bénévolat
- Le développement de projets d'auto réhabilitation accompagnée avec l'appui des compagnons bâtisseurs

## Les financements des partenaires financiers du CUCS

Financement total de la thématique 5



## Thématiques

	ALM	Angers	Trélazé	Total par objectif	Plaine Petit-Bois	Roseraie + Justices	Deux Croix Banchais	Monplaisir	Hauts de St Aubin + St Jacques + Verneau	Belle Beille	Centre	Ensemble Ville	Inter Quartiers
Réussite et continuité éducative	1	37	9	47	3	7	6	6	6	2	1	7	2
	6 1	62 9	17 3	13	6 2	11 2	11 2	10 0	14 3	4 1	1 0	9 1	2 0
	4	16	5	25	1	2	3	4	5	1	0	1	0
Emploi et développement économique	6 6	6 6	2 2	14	0 0	0 0	2 2	0 0	0 0	0 0	0 0	1 1	3 3
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prévention de la délinquance et tranquillité publique	5	1	1	7	0	0	0	0	0	0	0	1	0
	5 0	3 2	2 1	3	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	1 0	2 2
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Santé	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	6 1	7 4	1 0	5	0 0	0 0	0 0	1 0	0 0	0 0	0 0	6 4	0 0
	4	3	1	8	0	0	0	1	0	0	0	2	0
Habitat et cadre de vie	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
	0 0	53 0	5 0	0	5 0	10 0	8 0	4 0	13 0	7 0	1 0	4 0	6 0
	0	53	4	57	4	10	8	4	13	7	1	4	6

23

131

27

11

21

21

15

27

11

2

21

13

**Thématique 1 (éducation)**

- L'accès à la culture et à la pratique sportive
- La continuité éducative pour renforcer la réussite scolaire
- Le soutien aux parents

**Thématique 2 (emploi)**

- L'accès à l'emploi
- La meilleure connaissance réciproque des acteurs

**Thématique 3 (prévention)**

- La prévention de la récidive
- La tranquillité publique au quotidien
- La prévention des conduites à risques

**Thématique 4 (santé)**

- Une meilleure connaissance des situations de santé, des ressources et des besoins locaux
- Le renforcement des compétences et de l'animation
- L'accès aux soins et à la prévention

**Thématique 5 (habitat)**

- Le renforcement des liens entre les projets urbain et social
- La relance de la Gestion Urbaine de Proximité
- L'amélioration de la qualité de vie

N.B. : pour plus de détails, voir la liste des opérateurs en annexe.

# Territoires

---

— Angers Loire Métropole

— Trélazé

— Angers

- Belle Beille
- Hauts de St-Aubin / St-Jacques / Verneau
- Monplaisir
- Deux Croix Banchais
- Roseraie / Justices
- Centre
- Ensemble ville
- Inter Quartiers

## Les projets réalisés sur le territoire d'Angers Loire Métropole

---

- Au total, 23 projets ont été réalisés sur le territoire d'Angers Loire Métropole. Ça représente 13% de l'ensemble des projets déposés dans le cadre du CUCS.
- Les projets réalisés sur ce territoire reçoivent 1.000.560 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 29,2% de l'ensemble des financements de ces partenaires.
  - Sur ces financements, 339.494 € proviennent des crédits spécifiques CUCS (20% de l'ensemble des financements du CUCS)
- Nous distinguons 15 porteurs de projets différents.
- Les projets se répartissent par thématiques de la façon suivante :
  - Education : 6
  - Emploi : 6
  - Prévention : 5
  - Santé : 6
  - Habitat : 0

### Observations générales sur les bilans des actions

L'analyse technique des bilans fait ressortir une difficulté à exploiter leur contenu. Les éléments de contexte et de constat à l'origine des actions sont rarement mentionnés. Le partenariat, gage d'efficacité collective, est peu décrit et insuffisamment valorisé. L'analyse qualitative met en évidence le dynamisme des opérateurs à travers une grande diversité des modalités d'interventions, notamment pour aller à la rencontre des publics. La mise en place de rencontres évaluatives et le renforcement de l'accompagnement des projets sont envisagés ; ils permettront de mieux répondre aux attentes des habitants, des opérateurs et des institutions.

### Actions en cours

- Cultures urbaines
- Prévention de la récidive
- Soutien aux détenus de la maison d'arrêt
- Samu social – jeunes en errance
- Ateliers de savoir de base
- Aide à la mobilité
- Mise à l'emploi (20 h chrono, chantier d'insertion PCV)
- Médiation santé
- Formation des acteurs
- Réseau REAAP

## Les projets réalisés sur le territoire de Trélazé

---

- Au total, 27 projets ont été réalisés dans le cadre du CUCS sur le territoire de Trélazé. Ça représente 15% de l'ensemble des projets déposés dans le cadre du CUCS.
- Les projets réalisés sur ce territoire reçoivent 464.338 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 13,6% de l'ensemble des financements de ces partenaires.
  - Sur ces financements, 318.774 € proviennent des crédits spécifiques CUCS (18,8% de l'ensemble des financements du CUCS)
- Nous distinguons 20 porteurs de projets différents.
- Parmi tous les projets menés, 16 d'entre eux se déclinent à l'échelle de plusieurs quartiers ou de l'ensemble de la ville.
- Les projets se répartissent par thématique de la façon suivante :

Education : 17  
Emploi : 2  
Prévention : 2  
Santé : 1  
Habitat : 5

La Ville de Trélazé, en partenariat avec l'ensemble des organismes concernés, s'est impliquée depuis de nombreuses années dans la Politique de la Ville. Celle-ci a permis le développement d'une dynamique de restauration du lien social grâce au soutien de la vie associative et, en lien avec l'Opération de Renouvellement Urbain, l'amélioration du cadre de vie pour les habitants.

Avec la volonté de réduire les inégalités sociales et territoriales pour l'ensemble de sa population, la ville de Trélazé s'est engagée dans plusieurs dispositifs (Contrat Urbain de Cohésion Sociale, Programme de Réussite Educative, Opération de Renouvellement Urbain...) en faveur des habitants des quartiers prioritaires, qui représentent la moitié de la population trélazéenne.

Les résultats sont visibles et mesurables, tant sur le plan urbain que social. L'ORU, initiée en 2000 dans le quartier des Plaines, se termine : l'appropriation du quartier et la mixité sociale

deviennent des enjeux clés. Dans ce cadre, le CUCS renforce la démarche de développement social sur ce territoire, en soutenant des actions favorisant le mieux vivre ensemble (accueil des nouveaux résidents, animations de quartier, initiatives d'habitants...).

Toutefois, le niveau social des trélazéens, les résultats scolaires mais également les difficultés liées au contexte économique nous poussent à la vigilance : Trélazé reste une zone fragile, qui nécessite un accompagnement spécifique pour maintenir les efforts accomplis sur l'emploi, l'éducation, la prévention de la délinquance, la santé et le cadre de vie. Ainsi, en 2009, pour résoudre ces problématiques, les partenaires ont renforcé leur soutien vis à vis du Point Accueil Emploi, des correspondants de nuit, des actions de soutien à la fonction parentale et d'accompagnement à la scolarité... La municipalité a dû augmenter ses dépenses à plusieurs reprises pour assurer la continuité des actions, face aux désengagements de certains financeurs.

La présence associative dans les quartiers mais également la réflexion commune quant aux besoins du territoire ont permis d'impulser en 2009 plusieurs dynamiques partenariales : élaboration du Plan Local de Santé, mois de la petite enfance sur les écrans, création d'une commission sur la mise en cohérence de l'offre éducative périscolaire, cellules de vigilance, etc.

### **Actions en cours**

- Mise en cohérence des actions éducatives périscolaires
- Renforcement des actions «emploi » (point accueil emploi, petits déjeuners de l'emploi, aide à la création d'entreprise)
- Mise en oeuvre du Plan Local de Santé
- Accompagnement de la fin de l'Opération de Renouvellement Urbain et développement urbain de la Ville, par des actions de prévention et en renforçant le lien social.

## Les projets réalisés sur le territoire d'Angers

---

### Angers

- Au total, 131 projets ont été réalisés sur le territoire d'Angers. Ce qui représente 72% de l'ensemble des projets déposés dans le cadre du CUCS.
- Les projets réalisés sur ce territoire reçoivent 1.842.077 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 54% de l'ensemble des financements de ces partenaires.
  - Sur ces financements, 916.011 € proviennent des crédits spécifiques CUCS (54% de l'ensemble des financements du CUCS)
- Nous distinguons 52 porteurs de projets différents.
- Les projets se répartissent sur le territoire de la façon suivante :
  - Belle Beille : 11
  - Hauts de St-Aubin / St-Jacques / Verneau : 27
  - Monplaisir : 15
  - Deux Croix Banchais : 21
  - Roseraie / Justices : 21
  - Centre : 2
  - Ensemble ville : 21
  - Inter Quartiers 13
- Ils se répartissent par thématique de la façon suivante :
  - Education : 62
  - Emploi : 6
  - Prévention : 3
  - Santé : 7
  - Habitat : 53

## Détails par quartier

### Belle Beille

---

- Au total, 11 projets ont été réalisés sur Belle Beille. Ce qui représente 8,4% de l'ensemble des projets réalisés sur le territoire d'Angers.
- Les projets réalisés sur ce territoire reçoivent 78.004 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 4,2% de l'ensemble des financements de ces partenaires sur le territoire d'Angers.



Sur ces financements, 38.562 € proviennent du CUCS (4,2% de l'ensemble des financements du CUCS sur Angers)

- Nous distinguons 7 porteurs de projets différents.
- Les projets se répartissent par thématique de la façon suivante : 4 pour l'axe réussite et continuité éducative et 7 pour l'axe habitat et cadre de vie.

### Actions en cours

- Aide à la mobilité - Fonds de participation des habitants (17 projets) - Soutien aux parents et aux familles - Lutte contre l'isolement des seniors - Semaine interculturelle et santé
- Animation socio-éducative auprès des jeunes (VVV) - Fonds d'initiatives locales (3 projets partenariaux) - Chantier éducatif - Journal de quartier - Accompagnement à la scolarité
- Education à l'image

### Hauts de St-Aubin / St-Jacques / Verneau

---

- Au total, 27 projets ont été réalisés sur Verneau-Capucins. Ce qui représente 20,6% de l'ensemble des projets réalisés sur le territoire d'Angers.
- Les projets réalisés sur ce territoire reçoivent 168.417 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 9,1% de l'ensemble des financements de ces partenaires sur le territoire d'Angers.



Sur ces financements, 90.904 € proviennent du CUCS (9,9% de l'ensemble des financements du CUCS sur Angers)

- Nous distinguons 7 porteurs de projets différents.
- Les projets se répartissent par thématique de la façon suivante : 14 pour l'axe réussite et continuité éducative et 13 pour l'axe habitat et cadre de vie.

### Actions en cours

- Soutien aux familles et aux parents - Fonds de participation des habitants (12 projets)
- Semaine interculturelle - Journaux de quartier - Renforcement du lien social (laverie, jardins en pieds d'immeubles...) - Fonds d'initiatives locales (8 projets partenariaux)
- Accompagnement à la scolarité - Education à l'image - Evénements et pratiques culturelles
- Animation socio-éducative auprès des jeunes (VVV) - Découverte du monde du travail

## Monplaisir

---

- Au total, 15 projets ont été réalisés sur Monplaisir. Ce qui représente 11,5% de l'ensemble des projets réalisés sur le territoire d'Angers.
- Les projets réalisés sur ce territoire reçoivent 176.698 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 9,6% de l'ensemble des financements de ces partenaires sur le territoire d'Angers.



Sur ces financements, 79.782 € proviennent du CUCS (8,7% de l'ensemble des financements du CUCS sur Angers)

- Nous distinguons 9 porteurs de projets différents.
- Les projets se répartissent par thématique de la façon suivante : 10 pour l'axe réussite et continuité éducative, 1 pour la santé et 4 pour l'axe habitat et cadre de vie.

### Actions en cours

- Animation inter culturelle - Fonds de participation des habitants (17 projets) - Culture
- Animation en pieds d'immeubles - Culture scientifique - Soutien aux familles
- Santé, qualité de vie - Fonds d'initiatives locales (2 projets) - Eveil musical
- Animation socio-éducative auprès des jeunes (VJV) - Accompagnement à la scolarité
- Club des chercheurs d'emploi - Correspondants de nuit

## Deux-Croix Banchais

---

- Au total, 21 projets ont été réalisés sur Deux-Croix Banchais. Ce qui représente 16% de l'ensemble des projets réalisés sur le territoire d'Angers.
- Les projets réalisés sur ce territoire reçoivent 125.305 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 6,8% de l'ensemble des financements de ces partenaires sur le territoire d'Angers.



Sur ces financements, 42.661 € proviennent du CUCS (4,7% de l'ensemble des financements du CUCS sur Angers)

- Nous distinguons 8 porteurs de projets différents.
- Les projets se répartissent par thématique de la façon suivante : 11 pour l'axe réussite et continuité éducative, 2 pour l'emploi et 8 pour l'axe habitat et cadre de vie.

### Actions en cours

- Soutien aux parents et aux familles - Jardins en pieds d'immeubles
- Fonds de participation des habitants (15 projets) - Animation socio-éducative auprès des jeunes (VJV) - Accompagnement à la scolarité - Fonds d'initiatives locales (6 projets)
- Culture scientifique - Résidence cirque - Evénements et pratiques culturelles
- Prévention routière - Travail sur la mémoire - Correspondants de nuit

## Roseraie / Justices

---

- Au total, 21 projets ont été réalisés sur la Roseraie. Ce qui représente 16% de l'ensemble des projets réalisés sur le territoire d'Angers.
- Les projets réalisés sur ce territoire reçoivent 121.404 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 6,6% de l'ensemble des financements de ces partenaires sur le territoire d'Angers.



Sur ces financements, 79.404 € proviennent du CUCS (8,7% de l'ensemble des financements du CUCS sur Angers)

- Nous distinguons 12 porteurs de projets différents.
- Les projets se répartissent par thématique de la façon suivante : 11 pour l'axe réussite et continuité éducative, et 10 pour l'axe habitat et cadre de vie.

### Actions en cours

- Animations et jardins en pieds d'immeubles - Animation socio-éducative auprès des jeunes (VVV) - Fonds de participation des habitants (19 micros projets)
- Accompagnement à la scolarité - Mobilisation des locataires
- Soutien aux parents et aux familles - Fonds d'initiatives locales (5 projets)
- Education à l'image - Semaine interculturelle - Club des chercheurs d'emploi
- Travail sur la mémoire - Correspondants de nuit

## Centre

---

- Au total, 2 projets ont été réalisés sur le Centre ; ils concernent la Cité Saint-Exupéry, classée en rang 3 dans la géographie prioritaire. Ces deux projets représentent 1,5% de l'ensemble des projets conduits sur le territoire d'Angers.
- Les projets réalisés sur ce territoire reçoivent 9.255 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 0,5% de l'ensemble des financements de ces partenaires sur le territoire d'Angers.



Sur ces financements, 9.255 € proviennent du CUCS (1% de l'ensemble des financements du CUCS sur Angers)

- Nous distinguons 2 porteurs de projets différents.
- Les projets se répartissent par thématique de la façon suivante : 1 pour l'axe réussite et continuité éducative, et 1 pour l'axe habitat et cadre de vie.

## Ensemble Ville

---

- Au total, 21 projets ont été réalisés sur l'ensemble Ville. Ce qui représente 16% de l'ensemble des projets réalisés sur le territoire d'Angers.
- Les projets réalisés sur ce territoire reçoivent 247.530 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 13,4% de l'ensemble des financements de ces partenaires sur le territoire d'Angers.
  - Sur ces financements, 98.440 € proviennent du CUCS (10,7% de l'ensemble des financements du CUCS sur Angers)
- Nous distinguons 14 porteurs de projets différents.
- Les projets se répartissent par thématique de la façon suivante : 9 pour l'axe réussite et continuité éducative, 1 pour l'emploi, 1 pour la prévention, 6 pour la santé et 4 pour l'axe habitat et cadre de vie.

## Inter-Quartiers

---

- Au total, 13 projets ont été réalisés sur la l'inter-quartiers. Ce qui représente 10% de l'ensemble des projets réalisés sur le territoire d'Angers.
- Les projets réalisés sur ce territoire reçoivent 850.144 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 46,2% de l'ensemble des financements de ces partenaires sur le territoire d'Angers.
  - Sur ces financements, 432.819 € proviennent du CUCS (47,3% de l'ensemble des financements du CUCS sur Angers)
- Nous distinguons 9 porteurs de projets différents.
- Les projets se répartissent par thématique de la façon suivante : 2 pour l'axe réussite et continuité éducative, 3 pour l'emploi, 2 pour la prévention et 6 pour l'axe habitat et cadre de vie.

## Temps d'Analyse Partagée du 11 juin 2010

---

### Fréquentation

143 inscrits, 133 présents

La participation est en augmentation de 39% (89 présents en 2009) ; chiffre qui doit être sans doute un peu minoré compte tenu d'une liste d'émargement incomplète en 2009.

Au sein des présents, 55% appartiennent à une institution (73 personnes) et 45% représentent un opérateur.

### Organisation

L'organisation du temps d'analyse partagée est prise en charge par Angers Loire Métropole en lien avec les partenaires du CUCS siégeant en Comité Technique (Mission Cohésion Sociale ville d'Angers, CCAS de Trélazé, Etat, Caf d'Anjou, CG49). Il bénéficie du soutien logistique du service «Accueil - standard - logistique» d'Angers Loire Métropole (huissiers pour café, repas, boissons) et a fait appel cette année, comme l'année précédente, aux prestataires suivants :

- IFEPSA (accueil, amphi et salles)
- Athletis (salle pour le repas)
- Le Relais Gourmet (plateaux-repas)

Pour cette édition 2010, il a été fait appel au dispositif «Jobs Divers» pour bénéficier du renfort d'un jeune garçon pour l'installation des salles, l'accueil, le rangement, ...

Les trois ateliers ont été pilotés et animés par des professionnels partenaires du CUCS :

- Atelier Emploi : Marie Rodriguez- Ledoux (MLA 49) et Bénédicte Le Guay (MCS - ville d'Angers)
- Atelier Santé : Nathalie Garnier (Education et Promotion de la Santé - ville d'Angers), Typhaine Allainmat (Santé - ville de Trélazé), Gwénaëlle Simon (RESAAD 49)
- Atelier Education : Frédérique Coquelet (Vie associative et politiques éducatives territoriales - DDCCS), Claire Gasnier (Réussite et continuité éducatives – ville de Trélazé), Marie Lambert (CAF), Anne Tessier (Politique de la ville - CG49).

### Enquête

D'une courte enquête, réalisée durant la journée, il est ressorti les remarques et appréciations suivantes :

- La présentation des rapports est globalement appréciée ; perçue comme plus dynamique mais jugée encore un peu longue. Beaucoup considèrent que les temps d'échanges étaient trop brefs et regrettent une trop forte directivité des interpellations ; il faut envisager de les préparer au sein des instances thématiques.
- Le point sur la nouvelle organisation des institutions a intéressé fortement. Il ressort du sondage une demande de documents synthétiques sur la question.
- Les ateliers sont en général qualifiés de productifs et riches. Un temps de travail plus long serait souhaitable. La disposition «en amphi» est sans doute à éviter.
- Peu de retours sur la diffusion des courts métrages ; beaucoup ont profité de ce laps de temps pour faire une pause.

- La restitution des travaux d'ateliers ne fait pas l'unanimité. Peut-être faut-il se dispenser d'un retour «à chaud» au profit du document réalisé et diffusé ultérieurement.

Quelques suggestions qui ressortent des questionnaires :

- mettre à disposition le détail des actions
- valoriser les actions innovantes
- mettre en valeur les opérateurs par des stands, expos, films, ...
- accorder une place aux bénéficiaires
- programmer des ateliers sur 1 ou 2 jours (dans l'année)
- permettre un échange sur les pratiques

## Ateliers

Les travaux des trois ateliers ont donné lieu aux questionnements et aux prescriptions qui suivent.

### Emploi

- Développer des propositions d'emploi concrètes et réactives
- Sensibiliser les entreprises à l'adaptation de leur management à l'évolution des modes de vie
- Amener l'Education nationale à intégrer dans ses programmes des modules d'orientation professionnelle et de techniques de recherche d'emploi
- Permettre aux demandeurs d'emploi d'être accueillis à proximité de leur lieu de vie

### Santé

- Préserver une approche globale et une écoute attentive des personnes
- Comment resserrer les liens avec les professionnels de soin ?
- Rôle de l'Agence Régionale Santé ?
- Sport et santé : quel est le rôle des adultes dans l'initiation des jeunes ?
- Comment éviter l'amalgame convivialité / consommation ?

### Education

- Accueillir l'Education nationale au sein des signataires du CUCS
- Développer le partenariat et les collaborations entre professionnels, institutions et habitants
- Veiller à l'interaction des dispositifs
- Ne pas réduire la notion de réussite éducative à celle de réussite scolaire.

## CONCLUSION

---

Le souhait des signataires est que soient lus conjointement rapport d'activités et rapport d'observation. Ce dernier, réalisé par l'AURA constitue une observation continue des territoires prioritaires.

C'est la mise en perspective de ces deux travaux qui constitue l'intérêt de la démarche.

Ce rapport d'activités retrace les réflexions engagées par chaque partenaire sur la

conduite du Contrat Urbain de Cohésion Sociale et témoigne de trois années d'évolution.

La volonté pour 2010 est que ce document soit encore plus tourné vers le devenir de la politique de la ville et qu'il questionne la géographie prioritaire sur les territoires d'Angers, Trélazé et d'agglomération.

## Résumé des préconisations, perspectives et priorités

---

Les préconisations, perspectives et priorités qui suivent sont issues des éléments de bilans des actions réalisés par les porteurs de projets, des analyses des instances thématiques, des rencontres "portraits de quartier" mises en place par les villes avec l'AURA, des ateliers qui se sont déroulés lors du temps d'analyse partagée du 11 juin 2010 ainsi que des conclusions de l'étude SETEC Organisation (Evaluation du contrat urbain de cohésion sociale d'Angers, Trélazé et d'Agglomération 2007/2009).

Loin d'être exhaustive, cette liste reprend les éléments saillants de ces réflexions afin d'en permettre une lecture synthétique et transversale.

Elles sont organisées par thématique puis par territoires.

### THEMATIQUE 1 > REUSSITE ET CONTINUITE EDUCATIVES

#### Accès à la culture et à la pratique sportive - continuité éducative pour la réussite scolaire - soutien aux parents

- Observation (définir des indicateurs de suivi / de contexte des objectifs)
- Complémentarité entre le soutien individualisé et les actions collectives
- Mieux articuler les acteurs et les dispositifs de l'éducation
- Aider à acquérir les savoirs de base
- Élargir les choix professionnels des collégiens
- Créer des réseaux pour trouver des stages (collèges, alternance...)
- Soutenir la fonction parentale
- Lutter contre le décrochage scolaire (phobies scolaires, ...)
- Renforcer le suivi individuel
- Poursuivre l'animation familiale
- Soutenir la fonction parentale

#### TERRITOIRES

##### Trélazé

- Favoriser l'accès à la culture en diversifiant l'offre
- Poursuivre les actions impliquant les parents : accompagnement à la scolarité des enfants, sorties culturelles...

##### Roseraie-Orgemont

- Renforcer les actions d'animation en direction des enfants et les développer en direction des préadolescents et adolescents, en intégrant le secteur Morellerie-Bédier.
- Développer des fonctions d'accueil, d'écoute et d'orientation individualisée en direction des jeunes et de leur famille
- Aider les populations notamment celles qui maîtrisent mal l'écrit pour répondre à la complexité des démarches administratives

##### Deux-Croix/Banchais

Aider à l'exercice de la fonction parentale (jeunes mères, parents vivant seuls avec leurs enfants) pour favoriser, renforcer le dialogue parents/ enfants.

### **Monplaisir**

- Coordonner les nombreux dispositifs éducatifs et mobiliser les acteurs sur le quartier pour plus de cohérence et de complémentarité au sein d'une instance à créer

### **Hauts-de-Saint-Aubin**

- Poursuivre l'animation familiale, développer le dialogue parents/enfants, entrer en contact avec les familles « éloignées » des dispositifs. Appréhender la situation familiale de manière globale en s'appuyant sur une connaissance mutuelle préalable des institutions et des compétences
- Fédérer les services et instances éducatives pour proposer des actions diversifiées répondant à la pluralité des situations en lien avec la création d'une cité éducative sur le quartier.

### **Belle-Beille**

- Renforcer les actions éducatives pour les enfants, l'aide à la fonction parentale et la participation des habitants par le biais de la médiation culturelle et du Programme de réussite éducative.
- Favoriser l'insertion et freiner la rupture scolaire en créant des chartes de partenariat entre écoles et professionnels
- Maintenir ou renforcer des actions qui apportent des réponses rapides et souples aux jeunes de 16-18 ans

### **RECOMMANDATIONS SETEC**

Mieux coordonner l'offre éducative et renforcer le partenariat avec l'Éducation Nationale

## **THEMATIQUE 2 > EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

### **Accès à l'emploi - meilleure connaissance réciproque des acteurs**

- Mettre en place une Plateforme d'aide à la mobilité
- Relancer l'objectif 2
- Renforcer le plan local de soutien de l'emploi à l'échelle de l'agglomération.
- Accompagner les demandeurs d'emploi dans leur recherche (RPE Trélazé, club de chercheurs d'emploi,...)
- Lever les freins à l'emploi
- Poursuivre les actions de mise à l'emploi (jobs divers, 20h chrono,...)
- Développer l'activité économique sur les quartiers
- Informer sur le droit du travail
- Proposer des modes de transport alternatifs
- Lutter contre le décrochage scolaire
- Développer l'aide à la mobilité
- Créer des modes de garde adaptés

### **TERRITOIRES**

#### **Trélazé**

- Remobiliser les jeunes des quartiers (jusqu'à 30 ans) sur leurs parcours en les orientant vers les structures adaptées (MLA, RPE...), en travaillant sur leur mobilité géographique (les aider à sortir de leur territoire), en favorisant leur orientation (cursus scolaire et professionnel)
- Lutter contre les freins à l'embauche : aide à la mobilité, information sur le droit du travail...

### **Roseraie-Orgemont**

- Lutter contre les freins à l'embauche (aide aux démarches administratives, atelier-alphabétisation...), développer l'aide à la mobilité (aide au passage du permis de conduire...) et maintenir le dispositif club de chercheurs d'emploi, qui permet un accompagnement renforcé pour trouver un emploi.

### **Deux-Croix/Banchais**

- Aider les jeunes à formaliser et à répondre à leurs besoins individuels immédiats (stage, logement, job, etc.) pour les inscrire dans un parcours d'insertion professionnelle.
- Accompagner les jeunes femmes avec enfants dans un projet professionnel en trouvant des modes de garde adaptés (courte durée, avance financière,...) et en atténuant la barrière de la langue.
- Créer de l'activité sur le quartier et développer des aides à l'accès à l'emploi (constituer des réseaux, lever les freins à l'embauche, relations avec les entreprises d'insertion, partenariat avec les entreprises, etc.)

### **Monplaisir**

- Elaborer, dans le cadre du réseau ressource, des actions mettant les jeunes en mouvement : formations courtes adaptées à un public peu formé, aide à la mobilité, petits job, etc...
- Proposer des modes de garde adaptés, notamment pour des enfants de plus de 6 ans, afin de permettre aux mères principalement de s'inscrire dans un projet professionnel ou de formation

### **Hauts-de-Saint-Aubin**

- Mieux accompagner des personnes en recherche d'emploi en prenant le temps d'écouter et de construire un projet avec la personne et aider les jeunes dans leur recherche de stage (obligatoire dans le cadre du cursus scolaire), job d'été, ...
- Proposer des modes de garde et de transport adaptés pour les familles monoparentales ayant des horaires de travail décalés ou des propositions d'emploi éloignées du domicile,...

### **Belle-Beille**

- Mieux accompagner les demandeurs dans leur recherche d'emploi (confiance en soi, simulation d'entretien...)

### **RECOMMANDATIONS SETEC**

Renforcer la place de l'agglomération et le suivi des résultats

## **THEMATIQUE 3 > PREVENTION DE LA DELINQUANCE ET TRANQUILLITE PUBLIQUE**

### **Prévention de la récidive - tranquillité publique au quotidien - prévention des conduites à risques**

- Poursuivre et développer animation et prévention en direction des jeunes (10-15 ans)
- Prévenir la récidive
- Mieux informer sur les délits et les dépôts de plainte
- Renforcer et pérenniser les dispositifs de médiation

- Réseau pour suivre les personnes en souffrance psychique
- Accompagner les victimes dans la durée
- Se rapprocher des familles
- Sensibiliser sur la perception de l'insécurité
- Recréer une "police de proximité"
- Poursuivre ou développer les dispositifs de prévention des risques

## **TERRITOIRES**

### **Trélazé**

- Développer des actions de prévention des conduites à risque

### **Roseraie-Orgemont**

- la présence effective de 3 éducateurs sur le quartier au lieu de 2, compte tenu des absences pour formation, maladie,...
- redonner une place à l'adulte dans le quartier, que ce soit en tant que parents ou adhérents d'association,...
- faire un point sur les horaires d'ouverture des services et des associations : l'accueil des habitants est-il suffisamment large ?
- actions spécifiques d'animation et de visibilité des institutions sur le secteur Morellerie-Bédier

### **Deux-Croix/Banchais**

- Poursuivre ou développer les dispositifs de prévention des risques (présence d'enfants sur l'espace public jusqu'à 2 heures du matin, etc.)

### **Monplaisir**

- Proposer des séances d'information et des débats sur la notion d'insécurité, sur les droits et devoirs, les délits pris en compte des plaintes par les services,...

### **Hauts-de-Saint-Aubin**

- Recréer une «police de proximité» afin d'instaurer un dialogue aussi bien avec les habitants qu'avec les entreprises intervenant sur les chantiers du tramway et de la ZAC et de restaurer la confiance des habitants.
- Meilleure prise en compte des plaintes par les services, notamment pour les entreprises intervenant sur le quartier (tramway, ZAC Capucins-Mayenne) : expérimentation sur d'autres départements de la pré-plainte par internet.

### **Belle-Beille**

- Conforter et développer le maillage associatif notamment en assurant le renouvellement générationnel des associations qui favorise la tranquillité et permet de lutter contre l'isolement

## **RECOMMANDATIONS SETEC**

Regrouper les groupes thématiques prévention de la délinquance et santé sur la lutte contre les conduites à risque

## **THEMATIQUE 4 > SANTE**

### **Meilleure connaissance des situations de santé, des ressources et des besoins locaux - renforcement des compétences et de l'animation - accès aux soins et à la prévention**

- Développer les actions de prévention des conduites à risques et addictives (cf th. 1 et 3)
- Travailler sur le mieux être et agir sur les déterminants de santé au quotidien
- Améliorer l'accès aux droits

- Lutter contre l'isolement
- Prévenir et lutter contre les addictions
- Favoriser l'accès aux soins
- Meilleure connaissance de l'état de santé des populations
- Meilleure prise en charge des problèmes psychologiques lourds (cf thématique 3)
- Articuler les réflexions du groupe thématique santé avec les collectifs sur les quartiers

## **TERRITOIRES**

### **Trélazé**

- Travailler sur les problèmes de santé prioritaires : souffrance psychique, santé mentale, addictions, etc.

### **Roseraie-Orgemont**

- Agir sur les déterminants de santé au quotidien (rythmes de vie, équilibre des repas, etc.), lutter contre l'isolement et favoriser l'accès aux droits et aux soins

### **Deux-Croix/Banchais**

- Poursuivre ou développer les actions de prévention des risques, particulièrement chez les jeunes
- Renforcer les actions autour de l'estime de soi

### **Monplaisir**

- Formaliser le plan local de santé en renforçant l'animation de réseau et la communication sur le territoire, en agissant sur les déterminants de santé au quotidien et en favorisant l'accès aux droits et aux soins

### **Hauts-de-Saint-Aubin**

- Poursuivre et amplifier les actions favorisant l'accès aux soins et aux droits, la prévention des conduites à risque et la lutte contre l'isolement.

### **Belle-Beille**

- Renforcer l'animation de réseau (Collectif santé) et la communication sur le quartier pour prévenir et accompagner la souffrance psychique et la pathologie sociale, développer des actions de prévention en lien avec l'axe éducatif et engager un partenariat avec l'université sur l'accès aux soins des étudiants en situation précaire (en lien avec dispositifs existants : banque alimentaire, bilan de santé au SUMPS,...).

## **RECOMMANDATIONS SETEC**

Regrouper les groupes thématiques prévention de la délinquance et santé sur la lutte contre les conduites à risque

S'appuyer sur le diagnostic réalisé dans le cadre de l'Atelier Santé Ville afin d'avoir une connaissance approfondie de la situation des publics et de leurs besoins pour mener des actions adaptées au territoire.

## **THEMATIQUE 5 > HABITAT ET CADRE DE VIE**

### **Renforcement des liens entre les projets urbain et social - relance de la Gestion Urbaine de Proximité - amélioration de la qualité de vie**

- Poursuivre et développer des actions concourant à l'appropriation du PRU par les habitants
- Aider les locataires à s'inscrire dans un parcours résidentiel
- Proposer ou renforcer l'accompagnement des personnes arrivant dans une résidence
- Élaborer des chartes de GUP
- Élaborer un diagnostic socio-urbain pour les îlots sensibles identifiés par les collectivités
- Former les acteurs à la diversité culturelle (nouveaux migrants)
- Diversifier l'offre de logements dans tous les quartiers et communes d'ALM
- Aider les habitants à maîtriser leur consommation

### **TERRITOIRES**

#### **Trélazé**

- Poursuivre les actions en faveur de la mixité avec une offre diversifiée en termes de logements sur tous les quartiers, avec des animations permettant aux populations anciennes et nouvelles de se croiser (sur l'espace public, dans les équipements, au sein des clubs sportifs...) et en poursuivant la concertation avec les habitants.

#### **Roseraie-Orgemont**

- Créer une salle festive à disposition des habitants
- Aller à la rencontre des nouveaux habitants (mener des expérimentations avec un groupe de 15 habitants-relais, composé de jeunes et d'adultes).

#### **Deux-Croix/Banchais**

- Développer des actions permettant le lien entre nouveaux et anciens habitants et notamment des actions permettant une meilleure intégration des nouvelles vagues issues de l'immigration (mieux comprendre l'autre pour lui permettre de s'intégrer)

#### **Monplaisir**

- Inscrire le quartier Monplaisir dans un processus de diversité et de mixité
- Elaborer une stratégie urbaine globale pour inscrire le quartier dans un processus de mixité sociale, fonctionnelle,... Dans l'attente, partir de la démarche de Gestion urbaine de proximité pour améliorer le cadre de vie des habitants

#### **Hauts-de-Saint-Aubin**

- Engager une réflexion sur le devenir de la cité Verneau et sur la création et la gestion des relations entre les nouveaux habitants et les anciens. Notamment, proposer des sorties aux habitants de la cité Verneau ayant tendance à se replier sur leur quartier.

#### **Belle-Beille**

- Engager les réflexions avec les habitants sur le secteur « Vieux Belle-Beille »
- Développer les échanges avec les habitants en faveur du cadre de vie : actions permettant aux habitants de maîtriser leur consommation, réflexions avec les habitants sur le secteur appelé Vieux Belle-Beille...)

### **RECOMMANDATIONS SETEC**

Relancer les instances Habitat pour une meilleure mobilisation des acteurs

## **BIBLIOGRAPHIE ET RESSOURCES DOCUMENTAIRES**

---

Quelques pistes pour alimenter les réflexions autour de la politique de la ville :

- D.I.V. livre vert : *Géographie prioritaire de la politique de la ville et contractualisation*  
(Document pour la concertation)  
[http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/Livre\\_vert\\_160309\\_cle27b21a.pdf](http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/Livre_vert_160309_cle27b21a.pdf)
  
- D.I.V. : *Etude prospective exploratoire sur les futurs territoires de la politique de la ville*  
(note de synthèse)  
[http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/Note\\_de\\_synthese\\_DIV\\_ACADIE\\_2\\_\\_cle74dcd8.pdf](http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/Note_de_synthese_DIV_ACADIE_2__cle74dcd8.pdf)
  
- ONPES (Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale) : *10 ans de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en Europe*  
<http://www.onpes.gouv.fr/Le-Rapport-2009-2010.html>
  
- Rapport de Gérard Hamel et Pierre André : *Sur la révision de la géographie prioritaire et la contractualisation de la politique de la ville*  
<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/094000457/0000.pdf>
  
- Notes de veille du Centre d'analyse stratégique (un exemple)  
[http://www.strategie.gouv.fr/article.php3?id\\_article=1186&var\\_recherche=ghetto](http://www.strategie.gouv.fr/article.php3?id_article=1186&var_recherche=ghetto)
  
- Claude Chaline, *Les Politiques de la Ville, Que sais-je ?*, PUF, Paris, 2010
  
- François DUBET, *Les places et les chances. Repenser la justice sociale*, Paris : Seuil/La République des idées, 2010
  
- Michel KOKOREFF, *Ghettos et marginalité urbaine. Lectures croisées de Didier Lapeyronnie et Loïc Wacquant*. *Revue française de sociologie*, 2009/3, vol 50, p. 553-572.